

 Date : 2020

**Fiche de fonction** – Electricien (Sg, Wa)

|  |
| --- |
| **INFORMATIONS GENERALES** |
| **Tâches**  |
| * Réparation, maintenance et modification des installations électriques des bâtiments
* …
 |
| **Equipements de travail**  |
| * Transpalette manuel
* Chariot de transport
* Nacelles à ciseaux
* Visseuse
* Ponceuse
* Perceuse
 | * Foreuse
* Marteau pneumatique
* Meuleuse
* Rainureuse
* Ebavureuse
 |
| **Equipements de protection individuelle** |
| protectiond es yeux.png | index.jpeg | Veiligheidsschoenen_Verplicht | protection des maines.png |
| **Produits dangereux** |
| ◼ OUI | 🞏 NON |
| **SURVEILLANCE DE LA SANTE** |
| ◼ OUI | 🞏 NON |
| **Périodicité de la surveillance de la santé** |
| ◼ Tous les 24 mois – CP-MT◼ Tous les 24 mois – VIS (Visite Intermédiaire de Santé)🞏 Tous les 12 mois – CP-MT |
| **Vaccinations** |
| Obligatoires | Conseillés |
| 🞏 Hépatite B🞏 Tétanos | 🞏 Grippe◼ Tétanos🞏 Coqueluche🞏 Hépatite A |
| **Examens complémentaires** |
| Type et périodicité |
| ◼ ID◼ RX thorax🞏 Dosage AC🞏 Biologie |  | 1X/anSi nécessaire | 🞏 Audio🞏 Métabolite urine🞏 Permis de conduire gr 2  |
| **Risques pour la santé** |
| 🞏 Poste de sécurité | 🞏 Poste de vigilance |
| **Risques définis** |
| Types | Détails | Codes |
| ◼ Biologiques | Tétanos extra-légalTuberculose | 31603011 |
| ◼ Dermatologiques | Produits alcalins | 4031 |
| ◼ Physiques | Contraintes ergonomiques | 2026 |
| ◼ Chimiques | Composé d’étain organique | 1564 |
| ◼ Manutention◼ Travail posté (Ouvrier de garde – une partie des agents)◼ Travail de nuit (Ouvrier de garde – une partie des agents) |
| **Protection de la maternité et allaitement** |
| ◼ Apte avec restriction |
| **ANALYSE DE RISQUES** |
| **Environnement de travail** |
| Composant | Risques | Risque initial | Risque résiduel | Prévention |
| Sol qui peut être glissant - encombré – abimé - … | Chute de plain-pied | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Port des chaussures de sécurité - ordre et propreté – signalisation du sol glissant – Luminosité adéquate. |
| Sol glissant – Rater une marche – encombrement -… | Chute dans les escaliers | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Port des chaussures de sécurité - ordre et propreté - tenir la rampe – signalisation du sol glissant. |
| Présence de verglas, sol glissant (extérieur) | Chute, glissade | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Port de chaussures adaptées, saler les chemins d’accès lors de chute de neige/présence de verglas. |
| Présence de comburant - combustible | Incendie | Risque très élevé - Cesser les activités | Risque très limité - Acceptable | Passage des pompiers – matériel de lutte contre l’incendie disponible – formations et informations. |
| **Equipement de travail et substances dangereuses** |
| Electricien - 40 | Déclenchement de la haute tension : Blessures corporelles (sursaut/chute); Forte électrisation avec brûlures; Electrocution - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Formation BA4/BA5, Appliquer les 5 règles vitales :1. Déconnexion/découplage 2. Verrouillage 3. Mesure 4. Mettre à la terre, décharger, court-circuiter 5. Balisage, signalisation - Bonne préparation du travail - Prévoir les schémas appropriés. Être attentif / concentré au travail - Définir les exigences de formation professionnelle (BA4/BA5) - Vérification de l’absence de haute tension. Pictogrammes de signalisation - Ne pas porter de bijoux, mains sèches, gants de sécurité, vêtements de travail de sécurité et écran facial - Utiliser un tabouret/tapis isolant. |
| Transpalette manuel | Lésions à des tiers - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Accès interdit aux personnes non autorisées - Respect des distances de sécurité - S'assurer de l'ordre et la propreté du chemin emprunté - Prévoir suffisamment d'espace. |
| Chariots de transport | Lésions à des tiers - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Respect des distances de sécurité - Ordre et propreté du chemin de passage - Prévoir suffisamment d'espace. |
| Chariots de transport | Blessures aux pieds - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Port de chaussures de sécurité. |
| Transpalette manuel | Blessures aux pieds - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Port de chaussures de sécurité. |
| Transpalette manuel | Coincement / écrasement de l'opérateur - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Formation au maniement – port des chaussures de sécurité - voies de circulation adaptées - ne pas utiliser en pente - matériel avec frein - respect du poids de charge maximale et inscription de celui-ci. |
| Transpalette manuel | Blessure / écrasement par basculement de la charge - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque possible - Attention requise | Vérification du conditionnement et colisage - dosseret de charge - formation du travailleur - Engager la fourche à fond sous la palette. |
| Transpalette manuel | TMS dos - Santé | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Limiter les charges - éviter les rampes - Limiter les trajets - Sol en bon état - Matériel en bon état de fonctionnement - Travailler avec le dos droit. |
| Transpalette manuel | Chute de hauteur : déchargement à quai - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque possible - Attention requise | Bon positionnement du dispositif de liaison quai/camion - Limiter les pentes – Utilisation du frein manuel - Respect du poids de charge. |
| Transpalette manuel | Lésions à des tiers - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Accès interdit aux personnes non autorisées - Respect des distances de sécurité - S'assurer de l'ordre et la propreté du chemin emprunté - Prévoir suffisamment d'espace. |
| Transpalette manuel | Blessures / écrasement des mains - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Port des gants - Poignée de timon fermée et arrondie. |
| Transpalette manuel | TMS membres supérieures - Santé | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Tirer avec les deux mains pour répartir la charge - Travailler avec les jambes (muscles les plus puissants). |
| Contact avec les patients | Tuberculose (3011) - Santé | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Intradermo et Rx thorax si nécessaire. |
| Travaux à l'extérieur | Risques liés aux conditions climatiques - Santé | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Port de vêtements adaptés (vestes de pluie, chaussures S3, Bottes S5, chapeau/casquette), possibilité de s'abriter dans le bâtiment, organiser le travail en tenant compte des conditions climatiques, boissons chaudes (hiver) et froides (été). |
| Travaux à l'extérieur | Contact avec un véhicule (voiture, camion ou engin de chantier) - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Port de vêtement à haute visibilité EN ISO 20471:2013 Classe 2 (parkings) ou 3 (voies rapides). |
| Travail avec un équipement électrique | Electrisation - Accidents | Risque très élevé - Cesser les activités | Risque très limité - Acceptable | Lire le manuel d'utilisation avant utilisation, respecter les consignes d'utilisation du fabricant, Ne pas utiliser un équipement détérioré (alimentation, prises de courants, ...) - Faire réparer par personnel compétent (service technique / fournisseur). |
| Travail avec des outils non motorisés | Coups et coupures sur les mains ou autres parties du corps - Foulures dues à un mouvement ou à un effort violents. - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Utiliser un outillage de qualité approprié au travail à réaliser. Former adéquatement le personnel à l’utilisation de chaque type d’outil. Utiliser des gants pour manipuler un outillage coupant. Procéder à un entretien périodique des outils (réparation, aiguisage, nettoyage, etc.). Inspecter périodiquement l’état des manches, poignées, revêtements isolants, etc. Ranger les outils de façon adéquate (servante...). |
| Travail avec des outils non motorisés | Lésions oculaires du fait de la projection de fragments ou de particules - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Utiliser des lunettes de protection dans tous les cas de figure et en particulier en cas de risque de projection de particules. |
| Travail avec des outils non motorisés | Contacts électriques - Electrisation - Accidents | Risque important - Mesures requises | Risque très limité - Acceptable | Utiliser des outils dotés d’un revêtement isolant lorsque l’on doit travailler près d’une zone sous tension - Inspecter périodiquement l’état des revêtements isolants. |
| Travaux avec risque Tétanos Extra-Légal  | Tétanos Extra-Légal - Santé | Risque très limité - Acceptable | Risque très limité - Acceptable | Vaccination. |
| Meuleuse d'angle Metabo W11-125 Quick | Blessure aux membres, lésions oculaires, lésions auditives, incendie, électrisation, inhalation de poussières - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Lire et respecter les consignes d'utilisation, porter des lunettes de protection et des protections auditives, porter un masque anti-poussière, demande de permis feu. |
| Marteau Pneumatique Bosch GSH 11 E | Blessures aux membres, à la tête, aux pieds, lésions oculaires ou auditives, électrisation, inhalation de poussière - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Lire et respecter les consignes d'utilisation, porter chaussures de sécurité, casque, lunettes de protection, protections auditives, vêtements de travail, gants, masque anti-poussière. |
| Marteau Pneumatique Bosch GBH8-45DV | Blessures aux pieds, mains, tête, yeux, bras, jambes (chute de matériaux) - lésions auditives - inhalation de poussière - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Port de chaussures de sécurité, casque, lunettes, gants de travail, vêtements de travail, protections auditives et masque anti-poussière. |
| Meuleuse Angulaire à 2 mains Bosch | Risque de choc électrique, incendie ou blessures sérieuses - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Respecter les consignes d'utilisation, porter des lunettes de sécurité, gants de travail, vêtements de travail, masque anti-poussières, chaussures de sécurité, protections auditives. Permis feu obligatoire. |
| Rainureuse à béton | Risque de blessures graves, de lésions occulaires, de lésions auditives, d'inhalation de poussières - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Lire les consignes d'utilisation, porter lunettes de protection, protections auditives, chaussures de sécurité, gants de travail. |
| Meuleuse d'angle Black&Decker | Risque de blessures graves, lésions occulaires, lésions auditives, inhalation de poussières - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | lire les consignes d'utilisation, porter gants de travail, lunettes de sécurités, protections auditives, chaussures de travail, masque anti-poussières. |
| Travail avec des produits chimiques | Exposition aux produits chimiques permettant de laver (risques d’irritations, brûlures, lésions oculaires, …) | Risque important – Mesures requises | Risque très limité – Acceptable | Respect des consignes présentes sur les fiches de sécurité des produits.Port de lunettes (si nécessaire) - Port de gants (toujours)Tenir les produits inflammables éloignés des sources d’inflammation. |
| Travail en hauteur (échelles, escabelles,…) | Chute | Risque élevé - Amélioration immédiate requise | Risque très limité - Acceptable | Respect des consignes de l’instruction « Travail en hauteur » de l’Institution. |
| Travaux en présence de vapeurs d’étain | Respiration de vapeurs d’étain - Santé | Risque très limité acceptable | Risque très limité - Acceptable | Souder dans un local aéré ou sous hotte. |
| Situation de pandémie - virus | Santé | Risque très élevé - Cesser les activités | Risque possible - Attention requise | Mise en place d’une cellule de vigilance – Respect des consignes émises par la cellule – Se laver les mains très régulièrement - Port des EPI adéquats si nécessaire : lunettes, visières, gants, masques,… – Respect de la distanciation sociale tant que possible – Prendre connaissance des notes internes et mise en application de celles-ci.  |
| **Organisation du travail** |
| Manutention | Risque pour la maternité - Santé | Risque élevé - Amélioration immédiate requise | Risque très limité - Acceptable | Ecartement du risque les 3 derniers mois de la grossesse. |
| Manutention | Blessures au dos - Accidents | Risque élevé - Amélioration immédiate requise | Risque très limité - Acceptable | Formation relative à la manutention - Appliquer la bonne technique de levage - Utiliser des moyens appropriés. |
| Manutention | Blessure aux pieds - Trébuchements - Accidents | Risque élevé - Amélioration immédiate requise | Risque très limité - Acceptable | Port de chaussures de sécurité (S3, S1P voire S2 ou S1 si pas de risque de perforation de la semelle) - s'assurer que l'environnement est propre et pas encombré. |
| Manutention | Blessures aux mains - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Port de gants de protection mécanique. |
| Manutention | Blessures aux jambes - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Port de pantalon de travail. |
| Manutention | Blessure aux bras - Accidents | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Port de vestes à manches longues. |
| Travail de nuit (pour ouvrier de garde) | Troubles de la sante – vie familiale et sociale perturbée – fatigue, somnolence – Diminution de la vigilance | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Maintenir une alimentation équilibrée et des horaires de repas réguliers, Respect des horaires et des temps de repos - surveillance de la santé, Rotation des horaires limitée (matin puis après-midi puis nuit). Pas plus de 3 à 4 jours dans la même pause. Varier les tâches si possible. |
| Travail posté (pour ouvrier de garde) | Troubles de la sante – vie familiale et sociale perturbée – fatigue, somnolence – Diminution de la vigilance | Risque possible - Attention requise | Risque très limité - Acceptable | Eclairage adapté - Bonne définition des tâches à accomplir - Temps de repos - Maintenir une alimentation équilibrée et des horaires de repas réguliers - Réunion d'équipe - Attention des responsables face aux signes de souffrances - Etre vigilant face à l'abus d'alcool, drogues, somnifères. |

|  |
| --- |
| **AVIS** |
| Direction | Médecin du travail | SIPP |
| Nom : | Nom : | Nom : |
| Date : | Date : | Date : |
| Signature : | Signature : | Signature : |
| **APPROBATION** |
| Du Comité de Concertation de Base (CCB) en date du :  |